



INFO CONFÉDÉRALE

n°74 du 3 septembre 2025

DESTINATAIRES :

- | | |
|---|---|
| ☐ URI | ☒ Toutes les structures CFDT |
| ☐ Fédérations | ☒ Militant·es d'entreprise / d'administration |
| ☐ Unions | ☒ Adhérent·es |
| ☒ Syndicats / UTR | |

POUR MOBILISATION

RDV tous et toutes dans la rue le 18 septembre !

Objet : La CFDT appelle, en intersyndicale, à se mobiliser massivement le 18 septembre.

A la suite des annonces du Premier ministre le 15 juillet, faisons entendre la colère des travailleurs et des travailleuses que nous sommes et que nous représentons ! Si la situation budgétaire est grave, il est inacceptable que les seul.es travailleurs et travailleuses, retraité.es et demandeurs et demandeuses d'emploi paient le prix de la dette.

Mobilisons-nous le 18 septembre !

L'intersyndicale, réunie le 29 août, appelle à manifester et à faire grève le 18 septembre. Les travailleurs et travailleuses sont en colère, nous le sommes aussi : à nous de les convaincre de se mobiliser massivement. Nous voulons :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques ;
- des mesures pour lutter contre la précarité et renforcer la solidarité ;
- des investissements dans une transition écologique juste et la réindustrialisation de la France et des mesures contre les licenciements ;
- la justice fiscale, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, contraignent le versement des dividendes et conditionnent fortement les aides aux entreprises ;

- une protection sociale de haut niveau et l'abandon de la retraite à 64 ans.

Modalités de participation

Rapprochez-vous de votre union régionale/union départementale/UTI afin de connaître le lieu et l'horaire de manifestation la plus proche de chez vous. Vous pouvez trouver leurs coordonnées [ici](#).

Prise en charge par la Cnas

Pour les syndicats : toutes les grèves appelées par une structure CFDT (autre que la Confédération) peuvent être indemnisées. Les demandes de prestation grève sont déposées dans l'Appli Cnas par les syndicats et doivent contenir impérativement un préavis ou tract d'appel à la grève émanant d'eux. Les conditions d'indemnisation sont consultables dans le guide pratique de la Cnas.

Pour les adhérent.es : si votre fédération ou votre syndicat appelle à la grève, c'est auprès de votre syndicat et uniquement auprès de celui-ci que vous pourrez formuler votre demande de prestation grève.

Communication

Vous pouvez retrouver sur [cet article](#), le communiqué intersyndical, l'ensemble des visuels réseaux sociaux et le tract d'appel à mobilisation de la CFDT.

Aussi, il est toujours possible de signer la pétition intersyndicale contre les mesures annoncées le 15 juillet. RDV sur www.stopbudgetbayrou.fr.

Pourquoi la CFDT n'appelle pas à se mobiliser le 10 septembre ?

L'appel du 10 septembre sur les réseaux sociaux exprime une colère légitime. Beaucoup de citoyennes et de citoyens veulent manifester leur mécontentement face à l'injustice sociale et fiscale, au coût de la vie et aux réformes brutales qui s'accumulent. La CFDT entend et partage cette colère. Mais notre rôle, en tant qu'organisation syndicale, est de transformer ces colères en revendications précises et en résultats concrets pour les travailleurs et travailleuses.

À l'origine, le mouvement du 10 septembre appelait à ne pas consommer et à rester chez soi. Depuis quelques semaines, il a évolué vers des mobilisations dans la rue, notamment sous l'impulsion d'appels politiques, en particulier celui de La France insoumise. Cette évolution illustre que le 10 septembre n'est pas une mobilisation syndicale construite, mais un mouvement citoyen, aux formes et aux objectifs divers.

Le Bureau National de la CFDT a décidé de ne pas le rejoindre parce que ses mots d'ordre sont très variés et parfois contradictoires voire influencés. Certains, même, nous sont hostiles : l'appel à la dissolution des syndicats ou des partis politiques ne peut être partagé par une

organisation démocratique et représentative comme la CFDT. Ensuite, parce que ce mouvement fait désormais l'objet de récupérations politiques qui visent d'autres objectifs que la défense des travailleurs.

C'est pourquoi la CFDT, avec les autres organisations syndicales, a choisi de donner rendez-vous le 18 septembre. Cette mobilisation est d'une autre nature : elle s'inscrit dans un cadre syndical clair, porte des revendications précises. Elle permettra à chaque travailleur et chaque travailleuse de s'exprimer et de peser collectivement sur les décisions du gouvernement.

EN RÉSUMÉ

RDV tous et toutes dans la rue le 18 septembre !

Il vous est demandé de transmettre ces informations à vos adhérentes et adhérents, aux personnels de vos entreprises et de vos administrations, pour appeler l'ensemble des travailleurs et des travailleuses à se mobiliser.